

## Les dictionnaires sur Internet

Serge VERLINDE  
K.U.Leuven  
Interfacultair instituut voor levende talen

Comme on trouve de tout sur Internet, il y a aussi une place réservée à toutes sortes de sources lexicographiques, de dictionnaires complets à de petits lexiques très ciblés, monolingues, bilingues ou multilingues, pour le français général ou pour le français sur objectifs spécifiques, accessibles en ligne.

Pour orienter notre recherche, nous sommes parti de la page

[http://www.yahoo.fr/References\\_et\\_annuaires/Dictionnaires/](http://www.yahoo.fr/References_et_annuaires/Dictionnaires/)

qui constitue l'une des nombreuses pages thématiques offertes par le moteur de recherche Yahoo. Le nombre de dictionnaires listés y est limité et certainement pas représentatif des sources disponibles sur Internet. On y trouve toutefois un lien (dans Dictionnaires/Langues/Listes) vers une autre source, nettement plus fournie :

<http://www.swarthmore.edu/Humanities/clicnet/dictionnaires.html>

qui reprend une part assez importante des lexiques/dictionnaires mentionnés dans ce qui suit. On trouvera en outre une liste de lexiques nettement plus spécialisés à l'adresse suivante :

<http://www.olf.gouv.qc.ca/service/pages/p10c.html>

### 1. Les dictionnaires monolingues pour le français général

1.1. Ils ne sont pas nombreux : le plus complet est probablement *le Dictionnaire Francophone en Ligne*, une co-production de l'AUPELF-UREF et de la maison d'édition Hachette, à l'adresse suivante :

<http://www.francophonie.hachette-livre.fr/>

La recherche peut se faire sur un mot ou sur un mot tronqué. Dans ce dernier cas, la fonction de recherche vous livre toutes les entrées qui contiennent la partie de mot soumise.

Pour le mot *prix*, la base de données livre les informations suivantes :

prix n. m.

I. 1. Valeur de qqch exprimée en monnaie. Prix élevé. Acheter, vendre à bas prix, au juste prix, au prix fort. -- Dernier prix, le plus bas dans un marchandage. -- Faire un prix d'ami: consentir un prix de faveur. -- Hors de prix ou (Belgique, Luxembourg) hors prix: très cher. -- Sans prix: inestimable. -- Mettre à prix: mettre en vente. Mettre à prix la tête de qqn, offrir une récompense pour sa capture. 2. Valeur. Je mets son estime au plus haut prix. ||

Prix de revient: coût de production d'un bien ou d'un service. II. Récompense, dans une compétition; distinction. Prix Nobel. || Par méton. Maurice Maeterlinck, prix nobel de littérature. -- Compétition qui donne lieu à un prix. Grand prix automobile. III. Loc. prép., fig. Au prix de: moyennant. Gagner au prix d'efforts inouïs. -- À tout prix: coûte que coûte,

L'intérêt de ce site réside dans le fait que tous les mots qui figurent dans l'entrée affichée sont en hypertexte. Cela implique qu'il suffit de cliquer sur n'importe quel mot de l'article pour obtenir à l'écran l'entrée où est traité le mot. C'est à ce moment que la recherche commence à devenir rentable puisque le temps de réaction de la machine est assez rapide et permet donc des va-et-vient fréquents d'un article à l'autre sans trop de perte de temps.

Le site se propose également de mettre enfin « sur un pied d'égalité, le français dit « standard » et les mots et les expressions du français tel qu'on le parle sur les cinq continents ». À vous de contrôler. En tout cas, un classique comme *minerval* est bel et bien taxé d'emploi belge (luxembourgeois et d'Afrique subsaharienne).

## 1.2. Le *Dicoweb*

<http://www.dico.net/dicoweb.dll>

s'avère également très intéressant. L'avantage de ce site est que les informations sont présentées de façon plus structurée qu'au site précédent, mais l'écran est surchargé de messages, publicitaires pour une bonne part. La requête *prix* donne les résultats suivants :

### • *Recherche de prix*

prix Nom Masculin

=> prix au pluriel

- ⌘ récompense accordée aux personnes les plus méritantes dans une compétition quelconque.
- ⌘ coût, valeur monétaire de quelque chose. Fixer un prix.
- ⌘ personne qui a obtenu un prix. Le lauréat. Le prix Goncourt.
- ⌘ valeur relative de ce qu'il en coûte pour obtenir une chose. Le prix du succès.

### • *Mots composés, approchants ou ayant la même racine*

indice des prix Nom Masculin

- ⌘ mesure de leur évolution dans le temps par rapport à une période de référence.

### • *Locutions*

prix de revient Locution Nominale

- ⌘ somme des coûts d'achat, de fabrication et de distribution d'un produit.

hors de prix Locution Prépositive

- ⌘ d'un coût prohibitif, inaccessible.

au prix coûtant Locution Adverbiale

- ⌘ au prix qu'une chose a coûté.

## 1.3. Un autre site qui vaut un petit détour :

<http://www.momes.net/dictionnaire/index.html>

Ce site reprend des définitions d'origines diverses, qui, par le fait qu'elles sont souvent proposées par des enfants, décrivent nettement mieux certains mots que les définitions traditionnelles du dictionnaire :

Une banane c'est un fruit jaune allongé et les singes en raffolent,

à comparer au « fruit oblong (baie), à pulpe farineuse, à épaisse peau jaune, que produit la grappe de fleurs du bananier », définition tirée du PR.

1.4. Un projet probablement moins utile du point de vue didactique, mais nettement plus ambitieux, est l'informatisation du *Trésor de la langue française* (TLFI). Avouons tout de suite que le site où est présenté un extrait de la version informatisée est assez décevant, tant par la qualité du site que par les résultats de l'informatisation. Le TLF n'est déjà pas un dictionnaire facile à décrypter, la version informatisée l'est encore moins :

<http://arcturus.ciril.fr/~mastina/TLF>

Sur ce site, vous pouvez consulter librement les articles *ptère à salaud* du TLF(I).

1.5. Mentionnons pour terminer qu'une petite partie des articles du *Dictionnaire de l'Académie française* a également sa place sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.epas.utoronto.ca:8080/~wulfric/academie/>

tout comme de nombreux autres dictionnaires historiques (voir le site [www.swarthmore.edu](http://www.swarthmore.edu) mentionné au début de l'article).

1.6. Outre ces sites pour le français standard, on pourra également trouver sur Internet des *dictionnaires d'argot* avec

<http://www.argots.com/>

comme référence.

## 2. Les dictionnaires pour le français sur objectifs spécifiques

Le nombre de lexiques ou dictionnaires consacrés à des domaines spécifiques est nettement plus important. C'est dans ce domaine qu'Internet offre un plus : inutile de faire l'acquisition de dictionnaires trop souvent très coûteux, voire introuvables, l'essentiel est aisément accessible sur le web.

2.1. Pour le domaine de l'*économie*, citons le site suivant :

<http://www.umoncton.ca/gemeap/lexique.html>

Le lexique économique et financier de l'Université de Moncton (Canada) présente les définitions très abordables de plus de cent termes-clés en économie (*actifs, action, amortissement, coûts, ...*).

Ceux qui veulent un vocabulaire plus spécialisé consulteront le site

<http://www.fin.gc.ca/glossf/gloss10f.html>

du ministère des Finances canadien. Les définitions y sont plus techniques, tout comme certains termes retenus (*désépargne, fiducie*).

Si vous vous intéressez plus particulièrement à la *fiscalité*, de nombreux sites sont à votre disposition, tels

<http://www.bfg.fr/lex/>

simple, et

<http://www.journaldesfinances.com/>

plus complet. Malgré le fait que ces sites soient conçus par des spécialistes, ils ne sont pas à l'abri d'imperfections : « Ce terme (= *comptant*) désigne un marché sur lequel les transactions ne peuvent être réglées qu'au comptant ».

Pour ceux qui désirent bannir à jamais les termes anglais de leurs cours, un passage par le site

<http://www.finances.gouv.fr/reglementation/terminologie/termes.htm>

du ministère des Finances français s'avère un must. Le *home banking*, le *joint venture*, le *leasing*, le *discount*, le *boom* y cèdent la place à *banque à domicile*, *coentreprise*, *crédit-bail*, *discompte* et *boum*. Nombre de ces termes ne sont toutefois pas encore entrés – et le seront-ils jamais – dans l'usage courant, même en France.

2.2. Autre domaine pour lequel Internet offre une multitude d'informations : l'*informatique*.

Le site semi-officiel suivant donne les termes français tels qu'ils ont été arrêtés par la Commission ministérielle de terminologie informatique et publiés par l'AFNOR:

<http://www-rocq.inria.fr/~deschamp/CMTI/glossaire.html#Survol>

La même liste se retrouve à l'adresse

<http://www-rocq.inria.fr/~deschamp/CMTI/LAF.html>

mais les mots y sont classés alphabétiquement à partir de l'anglais, ce qui facilite la recherche puisque c'est le mot anglais qui est le plus répandu.

Pour

une approche plus thématique, plus complète – et aussi plus compréhensible – du vocabulaire informatique, le site suivant est à recommander :

<http://www.mygale.org/05/jargonf/>

Plusieurs autres sites, dédiés plus spécifiquement au *vocabulaire d'Internet*, sont hébergés par le ministère de la Culture (France)

<http://www.culture.fr/culture/dglf/garde.htm>

sous Ressources terminologiques.

En accès plus simple,

<http://www.ualberta.ca/~mbeaudoi/lexique.htm>

où vous trouverez, regroupés en un tableau, les termes anglais et leurs équivalents français, suggérés par l'Office de la langue française du Québec. D'un coup d'oeil vous y découvrirez les termes français utilisés pour désigner les signes @ et & ou l'équivalent de *directory* (voir les réponses en fin d'article ...).

2.3. Un autre sujet d'actualité pour lequel il est parfois difficile de cerner le sens exact des termes utilisés : le *droit* et la *justice*. Le site du ministère de la Justice français nous paraît particulièrement intéressant :

<http://www.justice.gouv.fr/motscles/alphabet.htm>

Il est très bien documenté et les définitions sont claires. Il faut toutefois tenir compte du fait que la Justice française ne fonctionne pas tout à fait de la même façon que la nôtre et que certains termes ne couvrent pas la même réalité.

Un site pour en savoir plus :

<http://juripole.u-nancy.fr/braudo/dictionnaire/cadre.html>

Ce site va plus loin dans l'explication : vous y trouverez p. ex. sous l'entrée *juge* une description assez complète des différents types de juges, de leur fonction, etc.

2.4. Dans le domaine *juridico-politique*, on consultera le site canadien

<http://www.cisti.nrc.ca/programs/pio/glossf.html>

consacré aux procédures parlementaires. Ici aussi, les réalités canadiennes ne correspondent pas nécessairement aux nôtres.

N'y a-t-il pas de lexiques « belges » sur Internet ? Si, mais ils sont beaucoup moins documentés que les précédents. Le site de la Chambre héberge l'un de ces lexiques :

<http://www.lachambre.be/lexique.html>

En ce qui concerne la justice, nous n'avons rien trouvé de bien intéressant sur les serveurs belges.

2.5. D'autres sujets font bien évidemment l'objet de lexiques en tous genres, comme vous le constaterez si vous visitez le site

<http://www.swarthmore.edu/Humanities/clicnet/dictionnaires.html>

déjà mentionné.

### 3. Les « dictionnaires » de traduction

3.1. Dans ce domaine, les sources ne manquent pas. Le site le plus impressionnant du point de vue de sa technicité est sans conteste

<http://babelfish.altavista.digital.com/cgi-bin/translate?>

Ce site ne traduit pas seulement des mots, vous pouvez également lui soumettre des phrases, voire même des pages Internet complètes. Les traductions sont fournies de l'anglais au français, à l'allemand, à l'italien, à l'espagnol et au portugais et inversement. Les résultats ne sont pas parfaits, bien évidemment, mais comme aide à la traduction, cela peut quand même compter, surtout pour des langues que l'on ne maîtrise pas très bien.

J'ai testé le site en lui soumettant la phrase anglaise qui figure au-dessus du cadre où vous pouvez entrer le texte à traduire :

Provide either plain text or the address (URL) of a Web page to translate.

La traduction est obtenue presque instantanément. En voici le résultat, avec respect des erreurs commises :

Fournissez le texte ordinaire ou l'adresse (le URL) d'un page Web pour traduire.

Pour la traduction de pages Internet, il faut avoir un peu plus de patience et cela ne marche pas toujours très bien, mais là aussi, l'aide apportée vaut la peine.

Il existe d'autres sites de traduction importants, tel celui élaboré par les services de l'Union européenne

<http://www2.echo.lu/edic>

couvrant 10 langues et un nombre impressionnant de domaines.

Parmi d'autres sites intéressants, épinglons *Dicsearch* à l'adresse suivante :

<http://www.ctv.es/USERS/alberfon/homf.htm>

où vous trouverez également des hyperliens vers d'autres sites lexicographiques, monolingues (le Van Dale par exemple), bi- ou multilingues.

#### 4. Et les autres langues ?

Le français n'est pas la langue la mieux servie sur le web. Pour l'anglais, par exemple, le nombre de lexiques et de dictionnaires disponibles est nettement plus important. L'anglais dispose en outre d'une sorte de meta-site lexicographique qui permet une recherche dans 233 lexiques ou dictionnaires présents sur Internet, qui totalisent 1.621.396 mots :

<http://www.onelook.com/>

En ce qui concerne les autres langues, des inventaires de dictionnaires disponibles se trouvent aux adresses suivantes

<http://www.bucknell.edu/~rbeard/diction.html>

<http://math-www.uni-paderborn.de/HTML/Dictionaries.html>

<http://www.june29.com/cgi/HLPsearch.cgi?styp=DIV&DIVS=Languages+and+Literature>

<http://rivendel.com/~ric/resources/dictionary.html>

Ces dernières références proviennent de Carr (1997). Le dernier site offre en plus un aperçu des sites de traduction présents sur le web.

#### Bibliographie

Carr, M. 1997. Internet Dictionaries and Lexicography. *International Journal of Lexicography* 10.3. 209-230.

#### Réponses :

@ = a commercial ou ar(r)obas((qu)e)  
 & = et commercial ou esperluète  
 directory = répertoire (Windows) ou dossier (Mac)